

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla



**Faculté des Lettres et Langues
Département de Lettres et Langue Française**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master
en langue française

Option : sciences du langage

Intitulé :

**De la connaissance étymologique à la compétence
sémantique, cas du vocabulaire médical**

Réalisé par :

Soumia MERIOUMA

et

Sabrina DERDACHE

Dirigé par :

Dr. Salem FERHAT

Soutenu publiquement le 28/06/2021 devant le jury composé de :

Dr. Asma AMARNI	Université Kasdi Merbah Ouargla	Présidente
Dr. Salem FERHAT	Ecole Normale Supérieure Ouargla	Rapporteur
Dr. Latifa DJOUDI	Université Kasdi Merbah Ouargla	Examinatrice

Année universitaire : 2020-2021

Remerciements

Un grand merci pour notre encadreur **Mr Salem FERHAT**.

Nous vous remercions pour la gentillesse et la rigueur avec lesquelles
vous avez bien voulu encadrer ce travail.

Votre savoir, vos compétences et vos qualités humaines et professionnelles ont
suscité en nous une grande admiration et un profond respect.

Merci monsieur.

Nous remercions nos enseignants de primaire, de moyen et de lycée qui nous ont
ouvert les horizons et nous ont fait croire de nos rêves.

Nous voudrions adresser notre profonde gratitude à tout le personnel de
l'université de Kasdi Merbah Ouargla, à nos enseignants pour le soutien, les
encouragements et les conseils durant notre cursus universitaire.

Dédicaces

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut,
Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect,
la reconnaissance...

Aussi, c'est tout simplement que je dédie ce travail

Au bon Dieu

Le tout puissant

Qui m'a inspiré

Qui m'a guidé dans le bon chemin

Je vous dois ce que

Je me suis devenu

Louanges et remerciements

Pour votre clémence et miséricorde

A mes parents Abed l'Aziz et Souad

Pour qui aucune dédicace ne saurait exprimer mon profond amour,
ma gratitude

Vos prières ont été pour moi un grand soutien moral tout au long de
mes études.

A mes sœurs Roumaissa et Retadj, mon frère Taki et Ammar, mon
fiancé Hassen, mes nièces,

Mes neveux et toute ma famille.

Je ne pourrais jamais exprimer le respect que j'ai pour vous, ni ma
gratitude et ma reconnaissance envers les innombrables et immenses
encouragements durant toutes les années de mes études.

Tous mes proches et mes amis qui m'ont toujours encouragé au cours
de la réalisation de ce mémoire.

Tous ceux et celles que j'ai rencontré et qui m'ont aidé durant mes
années d'étude.

A tous qui me connaissent,

A tous les étudiants de la promotion 2016-2021

Merci à tous.

Soumia

Dédicaces

Je dédie ce mémoire accompagné d'un profond amour

A mes parents

Qui n'ont jamais cessé de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

A mes frères, Nabil, Ishak et Ridha

A ma chère sœur Souhila

A tous mes enseignants

Pour leur soutien moral, leurs conseils précieux et leur encouragement
tout au long de mes études.

Sans oublier mon cher binôme Soumia
Pour sa sympa et sa patience.

Sabrina

Résumés

Summary:

The subject of this given work addresses the impact of etymological knowledge in the comprehension of medical vocabulary. The work falls within the framework of the specialty language and is intended primarily for learners in the technical-medical domain. Indeed, the linguistic component is strongly present as a component part in the construction of words which the length of certain names of medicines, treatment or even medical technique proves. Through this study, we would like to show the morphology of words in medical language in terms of meaning construction and for purely didactic purposes, we would also like to facilitate the learning of this language by explaining its construction process. We did a call for a corpus of 500 medical words taken from the work entitled Anatomy and medical vocabulary by Evelyne BERDAGUE-BOUTET (2015). This choice of corpus serves as a linguistic basis for describing the functioning of the process of signification. As a whole, this research attempt "descriptive-analytical" starts from etymological knowledge and aims to develop semantic competence.

Keywords: Medical vocabulary, Morphology, Etymological knowledge, Semantic competence, Process of meaning.

ملخص:

يتناول موضوع هذا العمل تأثير المعرفة الاشتقاقية في فهم المفردات الطبية والذي يدخل في إطار لغة التخصص وموجه خصيصا للمتعلمين في المجال التقني الطبي. في الواقع، فإن ال عناصر العلمية البحتة موجودة بقوة كعنصر مكون في بناء الكلمات التي تظهر وتفسر أحيانا سبب طول بعض الأسماء مثل الكلمات الدالة على الأدوية والعلاج وحتى التقنيات الطبية. من خلال هذه الدراسة، نود أن نظهر مورفولوجيا الكلمات (علم الصرف) في اللغة الطبية من حيث بناء المعنى، ولأغراض تعليمية بحتة، نود أيضاً تسهيل تعلم هذه اللغة من خلال شرح عملية تشكيل مفرداتها. استندنا إلى معجم مكون من 500 كلمة طبية مأخوذة من كتاب علم التشريح والمفردات الطبية لكاتبته Evelyne BERDAGUE-BOUTET والمعنون بـ *Anatomie et vocabulaire médicale* والصادر في عام 2015. ولقد تم اختيار هذه الكلمات الطبية كأرضية لغوية تهدف إلى وصف سير عملية بناء الدلالة بداية من المعرفة الاشتقاقية لهذه الكلمات الطبية إلى الكفاءة الدلالية عند المتعلم.

الكلمات المفتاحية: المفردات الطبية، علم الصرف، المعرفة الاشتقاقية- الكفاءة الدلالية - بناء المعنى.

Liste des tableaux et graphiques

Tableaux

Tableau 1 : Combinaison des unités et construction du nouveau sens

Tableau 2 : Combinaison des radicaux et des affixes dans les mots médicaux

Tableau 3 : Mots médicaux et ajustement orthographique

Tableau 4 : Nom de maladie fait de racine et de suffixe

Tableau 5 : Nom d'une difficulté malade construit d'une racine et d'un suffixe

Tableau 6 : Nom médical indiquant un état

Graphiques

Graphique 1 : Termes médicaux par catégories malades

Graphique 2 : Termes médicaux contenant la racine *cardio*

Graphique 3 : Termes médicaux contenant la racine *gastro*

Graphique 4 : Termes médicaux contenant la racine hépat

Graphique 5 : Termes médicaux contenant le suffixe *ite*

Graphique 6 : Termes médicaux contenant le suffixe *algie*

Table des matières

Remerciements	2
Dédicaces	3
Résumés	4
Index des tableaux et des graphiques	5
Introduction générale	7
Chapitre I Le vocabulaire médical, l'étymologie et la sémantique	
Introduction	11
1.1 Langue de spécialité	11
1.2 Le vocabulaire spécialisé (médical)	12
1.3 Qu'est-ce que l'étymologie ?	14
1.4 La sémantique	15
1.5 La sémantique lexicale	17
Conclusion	17
Chapitre II Assise théorique de la recherche	
Introduction	19
2.1 L'approche étymologique	19
2.2 Le processus de fondement des mots	20
2.2.1 La composition	21
2.2.2 La dérivation	21
2.3 Les langues et le langage hybride	21
2.3.1 Hybride lexical	22
2.3.2 Hybride par composition	23
2.4 De l'unité linguistique autonome à l'unité supérieure de signification	23
2.4.1 Approche préfixale	23
2.4.2 Approche suffixale	23
Conclusion	24
Chapitre III Corpus : présentation, description et analyse	
Introduction	26
3.1 Quel corpus ?	26
3.2 Description du corpus	26
3.2.1 Les racines : latin et grec	27
3.2.2 Les mots composés	28
3.2.2.1 Mots composés savants	28
3.2.2.2 Mots composés non savants	29
3.3 Natures de composition	29
3.3.1 Cas de l'ellipse	29
3.3.2 Cas de la siglaison	29
3.3.3 Cas de l'acronymie	30
3.3.4 Cas de la dérivation	30
3.4 Analyse des composantes du mot	30
3.4.1 Analyse de la racine	30
3.4.2 Analyse de préfixe	32
3.4.3 Analyse du suffixe	33
3.5 Classification du corpus par catégories (ou domaines)	34
3.6 Des statistiques représentant l'ensemble du corpus en question	35

3.7 Résultats du corpus	38
Conclusion	39
Conclusion générale	40
Références bibliographiques	44
Annexes	46

Introduction générale

Une langue de spécialité naît du besoin que ressentent les spécialistes de communiquer entre eux de façon concise et sans ambiguïté. C'est donc la façon qu'ont de s'exprimer les gens qui travaillent dans un même domaine ou sous-domaine de l'activité humaine. Cette façon de dire est forcément limitée; elle l'est, de fait, doublement. D'abord, elle est réservée aux spécialistes du domaine - elle a été créée par eux et pour eux. (...). De plus, elle est réservée à l'exercice de la profession. Le spécialiste, dans la vie courante, s'exprime comme M. Tout-le-monde; sa langue de spécialité ne lui est alors d'aucune utilité. (Rouleau 1995).

Les mots médicaux sont généralement construits et se composent au moins de deux unités. Leur morphologie fait partie du cursus de la formation médicale ou paramédicale pour l'ensemble des acteurs plus au moins spécialisés.

Du latin, du grec, et parfois des autres origines, la construction des mots médicaux forment des signifiés suite à une accumulation de morphèmes. De ce fait, une formation étymologique s'impose afin que les acteurs médicaux se familiarisent avec l'ensemble de ces termes et il y ait une sorte d'intercompréhension.

Notre problématique donc s'inscrit dans le domaine de la langue de spécialité qui part d'un arrière-plan qui est l'étymologie. En grande partie, les termes médicaux ne viennent pas d'une seule langue et que cette dernière n'est pas forcément le français. C'est pourquoi, notre problématique se pose et veut répondre à comment le vocabulaire médical est construit et forme du sens. Nous nous interrogeons alors sur ses aspects formels et sémantiques de ses unités linguistiques car parfois on s'étonne de la longueur des mots mais par un décodage segmenté se dévoile par la suite le secret de la construction.

Comment s'opère donc le processus de compréhension des termes médicaux sur l'ensemble de leur longueur ? Les acteurs de ce domaine de la médecine devraient-ils d'abord se former étymologiquement pour les familiariser au langage médical ? Comment s'articule-t-elle l'opération d'encodage des termes médicaux ? Sur quels critères se base le classement des termes médicaux en catégories (maladies, spécialités, spécialistes, mode de thérapie, etc.) ?

Pour répondre à cette question de recherche, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Une formation étymologique faciliterait l'intégration en termes de langage médical. Autrement dit, le grec et le latin serait un pré passage obligatoire avant le parcours antérieur du cursus de la formation en médecine ou même de celui de paramédical ;

- L'encodage des termes médicaux s'effectuerait par la composition et la dérivation des unités à partir d'une base radicale liée à une affixe. Et que le classement des ces termes s'établirait selon la signification des suffixes et des racines ;
- La partie technique que comportent certains termes médicaux serait décisive dans l'identification des traitements et des moyens de traitement.

Notre objectif est de découvrir le processus de sémiotisation des termes médicaux et savoir comment les morphèmes mis en évidence entretiennent du rapport et donne signification au mot construit, ou composé. En d'autres termes, nous voudrions donner réponse à comment s'opère cette signification par le biais de cette accumulation de morphèmes. Cette recherche se veut alors une approche permettant la décortication et la compréhension de la terminologie médicale, de ce lexique formant le métalangage médical.

Pour ce qui est du corpus sur lequel s'article l'étude, il est l'ensemble de données recueillies de l'ouvrage¹ *Anatomie et vocabulaire médicale* d'Evelyne BERDAGUE-BOUTET (2015). Sur l'ensemble de ce glossaire, nous procédons notre analyse qui part des données étymologiques pour servir d'une construction sémantique.

La vérification des hypothèses émises fera appel aux méthodes descriptive et analytique. Descriptive part de l'observation fine de la totalité du mot médical et analytique en segmentant cette totalité pour identifier enfin les composants mis en relief. Il s'agit bien d'une approche purement structuraliste faisant du mot médical une unité décomposable.

Il est à noter que le vocabulaire médical a eu antérieurement sa part de travaux de recherche et qui, tous, ont l'abordé dans des perspectives disons sémantique sans qu'il y ait à vrai dire des études qui s'occupent de sa composante morphologique. Parmi ces travaux, nous citons à titre illustratif un article de Jean-Charles SOURNIA (1994) paru dans la revue *Meta* traitant *Les phases évolutives du vocabulaire médical français* ; une

¹ Sorte de glossaire des termes médicaux. Ce document est conçu et recommandé aux étudiants paramédicaux afin qu'ils se familiarisent à la langue de spécialité par l'apprentissage du vocabulaire médical. Il constitue une référence de base qui pourrait initier ces étudiants au domaine médical. L'ouvrage facilite l'apprentissage du vocabulaire médical et de l'anatomie humaine. Il contient un lexique de 500 termes fondamentaux. Ces termes sont organisés par alphabet, les schémas anatomiques et les exercices fondés sur la reconnaissance des préfixes, suffixes et racines.

thèse de doctorat de Karim CHEBOUTI (2014) à Paris13 portant sur *Le vocabulaire médical du point de vue des trois fonctions primaires* ; un ouvrage de Jacques THIEULLE (2018) intitulé *Compréhension et maîtrise du vocabulaire médical et infirmier à l'usage des futurs professionnels* et beaucoup d'autres travaux. Mais notre travail se veut une étude qui servira à faciliter l'accès à ce vocabulaire dans une visée beaucoup plus didactique car nous proposerons aux débutants du domaine médical une réflexion raisonnée tenant des exemples des modèles à suivre.

Le premier chapitre est terminologique et mettra l'accent sur les volets de la recherche à savoir le vocabulaire médical, l'étymologie et la sémantique. Le second se consacre à l'assise théorique et décrit les mécanismes de formation des mots d'une unité simple à une unité hybride. Dans le troisième chapitre il est question de description et d'analyse du corpus qui se finit par la présentation des résultats pour confirmer ou infirmer nos hypothèses avancées.

Chapitre I

Le vocabulaire médical, l'étymologie et la sémantique

Introduction

Le présent chapitre met en lumière certains termes étroitement liés à l'objet de cette étude à savoir le vocabulaire médical, son étymologie et sa sémantique. La langue de spécialité n'indique pas une langue à part, mais c'est une langue qui se caractérise par une terminologie, une syntaxe et une organisation discursive. Une langue de spécialité assure la communication entre les spécialistes dans un domaine particulier. La maîtrise du vocabulaire médical repose sur la connaissance des racines grecques et latines. L'étymologie est donc essentielle à l'apprentissage de ce vocabulaire. C'est pourquoi l'objet de ce chapitre se juge comme une entrée en matière.

1.1 La langue de spécialité

A partir des années soixante, la langue française connaît un recul considérable sur l'échelle internationale. Les spécialistes ont pensé à instaurer une nouvelle politique linguistique (langue de spécialité) afin de mieux communiquer entre eux et de couvrir la diversité d'un domaine professionnel au lieu d'une langue générale qui ne prend pas en charge les spécificités restreintes à un domaine. Donc, elle concentre en premier lieu sur les besoins de l'éducation et la formation dans un domaine particulier.

Le spécialiste n'utilise pas souvent la langue générale pour décrire tous les éléments dont il a besoin pour accomplir sa mission, il doit utiliser des termes qui servent à distinguer une réalité telle que les noms des maladies et des médicaments nouvellement découverts.

La langue de spécialité a connu des appellations différentes par les auteurs et les spécialistes. On parle de langue spécialisée, de langue de spécialité, de langage technique, de vocabulaire spécialisé, de vocabulaire scientifique-technique. Dubois définit la langue de spécialité ainsi : « On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il ressemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier » (Dubois 2001 : 40). De plus, la langue de spécialité, c'est une langue qui possède des caractéristiques purement linguistiques réservées aux spécialistes du domaine dont le but est de communiquer afin d'assurer la transmission d'information qui est souvent inconnue par un public non spécialisé. Donc pour connaître les usages d'un domaine, c'est connaître les caractéristiques de la langue de ce domaine.

Selon Parpette et Mangiante :

Le terme français de spécialité a été historiquement le premier à désigner des méthodes destinées à des publics spécifiques, étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire. Ces méthodes, comme leur nom l'indique, mettaient l'accent sur une spécialité (le français médical français juridique, etc.) ou une branche d'activité professionnelle (le tourisme, l'hôtellerie, la banque, les affaires). (Parpette et Mangiante 2004 :16).

La langue de spécialité a des ressources communes avec la langue courante mais elle possède ses propres caractéristiques. La langue de spécialité a tendance à délimiter les moyens syntaxiques, contrôler la polysémie et l'homonymie, éviter les synonymes, contenir l'émotivité et la subjectivité. Elle comprend des fonds lexicaux qui se caractérisent par des termes précis et irremplaçables revoyant à des domaines spécifiques, le lexique des langues de spécialité à « un caractère univoque et mono référentiel qui se reconnaît au fait qu'il est impossible de substituer un terme à un autre » (Jean-Jacques Richer 2008 :17). Par exemple en médecine, celui qui est spécialiste des maladies du poumon se représente et se dénote par un seul terme (pneumologue).

1.2 Le vocabulaire spécialisé (médical)

Le vocabulaire médical contient environ 15000 mots. Les langues de spécialités possèdent des spécificités qui les rendent totalement différentes de la langue générale. Ainsi, le vocabulaire médical appartient à un domaine et des sous-domaines propres à la santé. Il se marque par une complexité des énoncés. Les spécialistes et les non spécialistes n'emploient pas les mêmes discours en raison de la difficulté textuelle du vocabulaire médical. En effet, le terme de « langue de spécialité » renvoie à la terminologie propre à une situation de communication circonscrite dans un domaine particulier.

Les termes du vocabulaire médical sont composés de plusieurs éléments appelés unité de sens. Ces unités de sens sont les préfixes, les racines et les suffixes. Ces derniers relèvent de différentes origines.

Les racines : Elles font référence aux différentes fonctions de l'organisme.

Les préfixes : Eléments qui, placés en début d'un mot, forment un nouveau mot dont le sens est différent. Le préfixe se place devant une racine ou un suffixe.

Les suffixes : Eléments placés le plus souvent après une racine pour former un mot nouveau dérivé. Le suffixe indique une action, une fonction ou un état. La racine qui le précède désigne à quel endroit se situe l'action. Chaque fois que cela est possible, on procède au découpage du mot en question en unité de sens.

A) Les mots décomposables : Ils sont composés de plusieurs unités de sens associées entre elles pour exprimer le sens du mot.

B) Les mots non-décomposables : Il faut apprendre le mot et sa définition car on ne peut pas déduire sa définition avec le sens du terme.

1.3 Qu'est-ce que l'étymologie ?

Selon le grand Robert, l'étymologie est la science de la filiation des mots, ce que le généalogiste fait pour les familles, l'étymologiste le fait pour les familles de mots. L'étymologiste doit tenir compte des lois phonétiques, des lois sémantiques, de la date d'apparition du mot, de son extension géographique, et enfin du milieu social où il a vécu (...). L'on doit donc pour établir l'origine d'un mot (...) prouver que ce mot correspond bien, son pour son, à l'étymon proposé, il est nécessaire que le rapport des sens soit clair, et que les circonstances historiques, géographiques et sociales ne s'opposent pas à l'hypothèse présentée. En ce qui concerne le français, l'on peut considérer, d'une manière générale, que le travail étymologique est très avancé. Bien des étymologies sont controversées, et un certain nombre de mots restent encore inexplicables; mais l'origine de la plupart des mots du français commun est maintenant connue d'une manière certaine.

Selon Larousse (2017 : 109), l'étymologie est une science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots d'une langue donnée, et la reconstitution de l'ascendance de ces mots. Elle correspond à l'origine ou la filiation particulière de tel ou tel mot.

Eu égard à ce qui précède, on déduit que l'étymologie est la science qui étudie l'histoire des mots. Elle s'occupe même à l'évolution synchronique du sens et de l'orthographe du mot. En français, la plupart des mots remontent des origines anciennes grecque et latine. La base du mot est appelée racine, ce qui est accolé à un affixe. De nombreux mots viennent également d'autres langues, comme les langues germanique, italienne ou arabe et très peu du gaulois.

1.4 La sémantique

La sémantique est une branche de la linguistique qui étudie le sens des unités linguistiques et de leurs combinaisons. Elle provient d'un vocable grec pouvant être traduit par « l'art de la signification » (Le dico des définitions 2011 : 4). Il s'agit de ce qui appartient ou est relatif à la signification/au signifié des mots, des groupes de mots et des phrases, indépendamment des informations fournies par la situation ou le contexte extralinguistique. Par extension, on entend par sémantique l'étude du signifié des signes linguistiques et de leur situation en discours.

La sémantique est donc associée au signifié, au sens et à l'interprétation des mots, des expressions ou des symboles. Tous les moyens d'expression représentent une correspondance entre les expressions et certaines situations ou choses pouvant être du monde matériel ou abstrait. Autrement dit, la réalité et les pensées peuvent être décrites par le biais des expressions analysées par la sémantique

La sémantique linguistique étudie la codification du signifié dans le contexte des expressions linguistiques. Elle peut se diviser en sémantique structurale et sémantique lexicale. La dénotation (le rapport entre un mot et ce qu'il désigne) et la connotation (le rapport entre un mot et son signifié suivant certaines expériences et le contexte) sont des objets d'intérêt de la sémantique.

De manière générale, la sémantique est la branche de la linguistique qui étudie la signification. On peut assigner deux tâches à la sémantique linguistique : donner une représentation explicite du sens ou de la signification des unités du lexique (On parlera de **sémantique lexicale**) ; donner une représentation explicite de la signification des phrases (on parlera de la **sémantique de la phrase**).

En termes d'analyse sémiotique, la thèse de l'autonomie du langage a permis d'envisager une analyse du sens (la sémantique) qui soit **structurale**, à savoir d'une part **autonome** et d'autre part **différentielle**. L'exemple est celui du champ lexical des sièges (Pottier), où le sens de chaque unité lexicale (*siège, chaise, fauteuil, tabouret, canapé, pouf...*) est composé d'un ensemble de traits sémantiques minimaux (appelés *sèmes*) dont la combinaison fournit la signification du *lexème* (unité lexicale). Les traits sémantiques sont des unités de sens minimal, c'est-à-dire indécomposables, dont l'inventaire doit être

fini. Quant à la lexicologie son objet est également l'étude des lexèmes du point de vue des rapports sémantiques qu'ils entretiennent entre eux.

1.5 La sémantique lexicale

La sémantique lexicale est l'étude du sens des "mots" ou plutôt des morphèmes d'une langue. Elle cherche à analyser le sens des mots ; leurs identités sémantiques. Elle s'intéresse en particulier à la polysémie, à l'étymologie, à la synonymie, à la néologie pour analyser le sens des unités lexicales. On décompose les mots en unités plus petites, dites sèmes, c'est-à-dire de la plus petite unité dans laquelle on peut reconnaître une expression et un contenu. Il existe deux types de morphèmes : les morphèmes grammaticaux (dits grammèmes) et les morphèmes lexicaux (dits lexèmes).

Conclusion

La langue de spécialité se caractérise par un vocabulaire spécifique ce qui explique que le langage médical est strictement scientifique. L'étymologie du vocabulaire médical, en grande partie, tire ses origines du grec et du latin. De son tour, la sémantique, lexicale, est une partie prenante car elle devrait intervenir afin de dévoiler les sèmes pris dans le processus de construction de sens car les unités composantes du vocabulaire médical ne viennent bien toutes de la même source.

Chapitre II

Assise théorique de la recherche

Introduction

L'apprentissage du vocabulaire médical repose sur la connaissance étymologique des termes médicaux qui sont évolués en parallèle à l'évolution historique de la médecine. Les racines du vocabulaire médical ont donc souvent d'origine latine. Certains d'autres mots ont une racine grecque. Le langage médical s'est donc construit autour de plusieurs langues. Ces mots sont parfois le résultat d'une langue hybride.

2.1 L'approche étymologique

Le mot étymologie est d'origine grecque. De logos, le « verbe », parole qui nomme, discours en mots, raison et connaissance, et etimos, « vrai », signifiant à la fois véritable et primitif. Il est apparu au 12^e siècle par la transition du latin. L'étymologie, étymologiquement en grec comme en latin, est l'accès au sens originel des mots. Il désigne, le « vrai du discours ». Selon Zumthor (1958 : 877), « étymologie veut dire “vérité du mot”, “sens authentique du mot” ». Et on peut donc étudier leur arbre généalogique. Pour lui, les mots ont des “racines” qu'il faut souvent aller chercher dans l'Histoire de l'Antiquité. Les mots ont une origine et la recherche du passé dans ou par les mots.

L'approche étymologique procède à des mécanismes d'analyse portant sur la structure et la nature du mot. Elle s'interroge à sa raison d'être en matière de forme et, le plus souvent, « L'étymologie intervient, quant à elle, particulièrement à propos de la notion de racine, même si elle suscite les plus grandes précautions » (Cheriguen 1993 : 21-22). Il sert à identifier l'origine et la signification d'un nom propre grâce au recours à la notion de racine.

D'après Corbin (1987 : 101), l'étymologie et, plus largement, les informations historiques, permettent d'élargir le champ des données synchroniques pour expliquer le comportement linguistique synchronique des mots construits, quand tous les autres types d'explication se sont révélés inopérants [...] et de compléter la compétence défailante du morphologue synchronicien.

Dans son ensemble, l'approche étymologique permet de donner plus de données informatives touchant non seulement la composante du mot, mais aussi elle dévoile ses causes historiques qui ont transféré au présent langage une sorte d'hérédité faisant de tel signifiant un signifié.

L'étymologie moderne est une discipline autonome qui s'occupe de tous les mots. Elle porte son intérêt à « L'étude de la formation des mots à travers le temps, c'est-à-dire de la chronologie et de la relation entre la forme primitive et son dérivé morphologique ou sémantique. Elle vise à mettre en position la généalogie ou origine du mot-souche, à la date où il est entré dans la langue [...] » (Guiraud 1996 : 11).

2.2 Le processus de fondement des mots

En linguistique, le fondement des mots se fait à travers un ensemble de procédés de création des lexèmes à partir d'un matériau linguistique préexistant. Le plus souvent, le fondement part d'une racine sur laquelle se dérivent des formes possibles. Le fondement d'un mot sur ce mécanisme est aussi considéré comme richesse lexicale.

La morphologie s'intéresse à la formation du mot. Pour Mounin, la morphologie est « étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux, etc. » (Mounin 1974 : 221).

A titre d'illustration, la langue de la médecine évolue constamment du fait de l'apparition de nouvelles maladies, de nouveaux symptômes, de nouveaux examens médicaux ainsi que de nouveaux instruments. Cela nécessite de dénommer ces nouvelles entités afin d'assurer la communication en médecine. Le vocabulaire de la médecine est très complexe à cause de son origine gréco-latine. Cette complexité s'observe au niveau morphologique.

Sur l'ensemble des mots d'une langue, on pourrait identifier plusieurs manières de fonder des mots à partir des mots préexistants sans que ces derniers appartiennent forcément à une même langue. En effet, la rencontre de deux ou plusieurs langues en un mot demeure possible. D'après Gross :

La diversité du vocabulaire médical et la liberté de formation des noms composés ont donné lieu à un grand nombre de locutions nominales. Le besoin de dénommer les maladies, les parties du corps, les organes (gastro entérite), les examens médicaux et les opérations chirurgicales, etc. a donné le champ libre aux formations de locutions nominales dans le domaine de la médecine. (Gross : 1996).

Généralement, on cite des grandes catégories telles que les mots composés ou construits, les mots dérivés, les mots savants. Les liaisons sont parfois soudées sans aucune forme de lien, des liaisons par l'intégration d'un trait d'union, des liaisons mettant en évidence

un coordonnant ou une préposition, et des liaisons par une simple juxtaposition. Nous pouvons donc répertorier ce qui suit :

2.2.1 La composition :

Fondée par la rencontre des unités lexicales soudées directement, juxtaposées, liées par un trait d'union ou par un mot de lien ou une préposition. A titre d'exemple Télécharger, arc en ciel, va et vient, c'est-à-dire, plate-forme. On pourrait parler des mots composés savants comme philosophie, les mots composés non savants comme portefeuille. D'autres formes sont aussi possibles comme l'ellipse sciatique, la siglaison INV, AVC, et l'acronyme comme SIDA.

2.2.2 La dérivation :

La dérivation est le fait de former des nouveaux mots à partir d'un mot. Elle consiste à greffer un morphème supplémentaire en ajoutant des affixes. Il s'agit généralement l'ajout d'un suffixe, d'un préfixe ou parfois les deux (accumulation) sur une base lexicale (racine). A noter que la dérivation d'un mot nouveau pourrait se faire par l'inverse, par la suppression de la finale verbale comme dans ajouter, refuser, marcher qui donnent ajout, refus et marche.

2.3 Les langues et le langage hybride

Rares sont les langues dont les mots purs. Les échanges commerciaux, les mariages, les frontières géographiques, les besoins des gens où l'un fait appel à l'autre et d'autres types de rencontres, ont tous fait d'une langue une présence en une autre.

D'après Couplan (2002 : 107), *hybride* vient du latin *hybrida*, qui signifie « de sang mêlé », « métis ». Il renvoie à des éléments empruntés à des racines de langues différentes : *langue de contact*, *langue de fusion*, *langue mixte*. En linguistique, le terme « hybride » désigne « un mot constitué par des éléments issus de langues différentes (ex. *automobile*, du gr. *auto* et du lat. *mobilis*). » (Le Petit Larousse 1995 : 523).

Au sens général, la langue hybride désigne un parler qui emprunte certains traits à deux ou plusieurs langues. Le terme hybride est aussi employé dans plusieurs domaines (informatique, médecine, botanique...).

L'hybridation linguistique sert à enrichir le lexique de différents registres de langue. Selon Le Petit Larousse (1995 : 523), elle est le résultat d'un « croisement entre deux variétés, deux races d'une même espèce ou entre deux espèces différentes ». Le langage hybride se fait du mélange pour servir de communication et de compréhension de la part des participants appartenant à ces langues mises en relation. En effet, ce nouveau langage tient des unités appartenant à différents niveaux linguistiques un objet de modification, de néologie et d'harmonisation qui pourrait aller « de l'item lexical à la phrase entière » (Hamers et Blanc 1989 : 455). Dans les langues non ou moins pures, l'hybride, d'une manière ou d'une autre, y est présent comme un « composé de deux éléments de nature différente anormalement réunis ; qui participe de deux ou plusieurs ensembles, genres, styles » (Budor, Geerts, 2004 : 12). Morphologiquement, l'hybridation s'effectue par la composition, la dérivation et aussi par d'autres formes.

2.3.1 Hybride lexical

La définition traditionnelle de l'hybride lexical se situe entre celui des affixes et celui des mots autonomes. La ruine du composé savant prend la forme d'un mot comportant deux confixes tirés chacun de deux langues différentes, en l'occurrence le latin et le grec « un mot composé dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes » (Dubois *et al.* 1973 : 246).

Selon Kortas (2009), le premier classement d'hybrides, proposé par Darmesteter et Hatzfeld (1964), regroupe dans le cadre de la composition savante, les types suivants :

- Hybrides gréco-latins : autopsie.
- Hybrides gréco-français : hypoglycémie.
- Hybrides franco-latins : génito-urinaire.

Pour le même auteur, la classification des auteurs est fondée essentiellement sur des critères étymologiques (éléments grecs, latins et français). Les hybrides sont des lexies qui combinent des éléments proviennent de langues différentes, notamment les hybrides confixaux gréco-latins. Qui sont souvent indivisibles morphologiquement, surtout dans le cas de différents technolèctes (en médecine, par exemple).

2.3.2 Hybride par composition

L'hybridation se forme sur une sorte de composition qui tient généralement du nom et de l'adjectif des constituants de base pour donner lieu à des mots hybrides. On pourrait constater des formes engendrées par la rencontre de :

- Nom + nom
- Nom + adjective
- Nom + autre partie du discours
- Adjectif + adjectif :

2.4 De l'unité linguistique autonome à l'unité supérieure de signification

La compréhension des mots consiste souvent à la connaissance de la signification des unités qui les composent (les affixes et les racines). Connaître la signification des morphèmes d'un mot conduit ou aide à saisir son sens. Dans cette partie nous nous basons sur les mots dérivés ou composés dont les affixes proviennent du grec et latin.

2.4.1 Approche préfixale

La dérivation préfixale est le fait d'ajouter un préfixe à une racine. A titre d'exemple le préfixe lipo désigne lipide dans les mots suivants liposuccion, lipoprotéine, ... Le préfixe anti désigne contre dans les mots suivants anticorps, antivirus... Notons que les mots succion, protéine, corps et virus ont leur existence autonome, néanmoins l'ajout d'un préfixe modifie le sens premier du mot.

Il s'agit donc une sorte de composition qui est une juxtaposition de deux ou plusieurs unités (chacune de ces unités possède un sens particulier), cette forme de composition permet de former un nouveau mot à un sens différent.

2.4.2 Approche suffixale

De nombreux mots se forment par la dérivation suffixale. En fait, par une simple modification de la finale du mot et par un simple ajout d'un morphème donnent un sens modifié de celui du mot de son état d'origine. L'ajout d'un suffixe est toujours après le radicale. A titre d'exemple, le suffixe *logue* signifie *spécialiste* dans les mots comme

ophtalmologue, dermatologue. De même, le suffixe *lyse* signifie *dissolution, dissociation* dans les mots tels que *dialyse, apolyse, cytolyse, hémolyse ...*

Pour illustrer ces cas de formation, nous dressons le tableau suivant où le sens nouveau est tiré de l'effet de l'unité1, de l'unité2 ou encore et communément des deux unités :

Unité 1	Sens	Unité 2	Sens	Combinaison de l'unité 1 et 2	Sens nouveau
Cholécyste (racine)	Vésicule biliaire	<i>Ite</i> (suffixe)	Inflammation	Cholécystite	Inflammation de la vésicule biliaire
An (préfixe)	Manque de	<i>Émie</i> (suffixe)	Sang	Anémie	La diminution du taux d'hémoglobine dans le sang
Dys(préfixe)	Fonction anormale	<i>Phonie</i> (suffixe)	Voix	Dysphonie	Difficulté à parler

Tableau 1 : Combinaison des unités et construction du nouveau sens

Conclusion

En résumé, il s'avère que la langue médicale est une langue métisse. Le vocabulaire médical se forme à partir des unités d'origine grecque et latine. Sa formation se réalise grâce aux procédés qui permettent d'ajouter, d'unir, de supprimer et d'assembler des unités autonomes pour obtenir des unités supérieures significatifs.

Chapitre III

Corpus : présentation, description et analyse

Introduction

La compréhension du vocabulaire médical paraît à première vue difficile parce qu'il est compliqué. Afin de faciliter son apprentissage, on devrait procéder à son analyse morphologique qui permettrait l'accès à sa compréhension à partir des rapports associatifs faisant de la base, racine, et des affixes une forme hybride de signification. Dans un premier temps, nous précisons qu'elles étaient nos sources d'information pour la constitution du corpus. En second temps, nous essayons de catégoriser l'ensemble de termes en rapport aux maladies et aux genres de traitement et à la base des morphèmes mis en jeu.

3.1 Quel corpus ?

Pour élaborer notre corpus, nous avons fait référence au répertoire *Anatomie et vocabulaire médicale* d'Evlyne Berdagué-Boutet (2015). Ce document est conçu et recommandé aux étudiants de l'École paramédicale afin qu'ils se familiarisent à la langue de spécialité par l'apprentissage du vocabulaire médical. Il constitue une référence de base qui pourrait initier ces étudiants au domaine médical.

L'ensemble de ce vocabulaire médical sera analysé selon la morphologie dérivationnelle dont la composition part de la base lexicale pour donner lieu à des termes nouveaux selon plusieurs procédés.

Cet ouvrage a été conçu pour faciliter l'apprentissage de vocabulaire médical et de l'anatomie humaine. Il contient un lexique de 500 termes fondamentaux. Ces termes sont organisés par alphabet, les schémas anatomiques et les exercices fondés sur la reconnaissance des préfixes, suffixes et racines.

3.2 Description du corpus

L'ensemble du vocabulaire médical relève des mots composés. Rares sont les mots simples qui ne contiennent qu'un seul morphème. Ce vocabulaire est formé selon deux procédés :

- Le premier est le résultat d'une base lexicale avec l'ajout d'un affixe ;
- Le second est le résultat d'une accumulation de deux bases lexicales ou plus. Une modification orthographique parfois est sollicitée pour faciliter la réalisation phonique du mot.

Le tableau suivant illustre ces données :

	Rad+rad	Rad+suf	Préf+rad	Préf+rad+suf
Exemple de Terme médical	-Hydrocéphalie	-Urétérite	-Tachycardie	-Hypoglycémie
	-Rhinopharyngite	-Splénomégalie	-Anesthésie	-antibiogramme
	-Gastro-entérite	-appendicite	-Dyspnée	-hypercholestérolémie
	-hémodialyse		-Anémie	-héli colectomie

Tableau 2 : Combinaison des radicaux et des affixes dans les mots médicaux

Pour le cas de modification phonique :

	Origine	Ajustement orthographique
Gastralgie	Gastr(o)+algie	La suppression du voyelle o
Splénectomie	Spleno+ectomie	

Tableau 3 : Mots médicaux et ajustement orthographique

3.2.1 Les racines : latin et grec

D'abord, « on appelle racine le radical " originel" à partir duquel est étymologiquement construit le lexème » (Polguère 2008 : 71). Le français est dérivé du latin puisqu'il s'agit d'une langue romane. Ainsi, 87 % des racines du vocabulaire français des mots savants ont d'origine latine et grecque. Selon Huot (2005), la racine est porteuse du sens principal du mot, la retirer entraînerait automatiquement la perte de son sens. Les racines d'origine latine ou grecque ne sont pas autonomes. Elles sont des racines unies c'est-à-dire qu'elles doivent obligatoirement être liées à un affixe (préfixe ou suffixe) ou à une autre racine pour former un mot. Ainsi elles conservent leur sens d'un mot à l'autre et peuvent former des familles morphologiques. Par exemple, la connaissance de la racine grecque *hyper* aussi qui signifie *augmentation* est très productive, car elle permet de comprendre le sens des mots qui composent une famille morphologique étendue.

La famille étymologique d'un mot est constituée de mots qui peuvent présenter des formes et des sens variés comme par exemple *rompre* et *route*, issus du latin *rumpre*, *ruptum* ; *roture*. Ces deux racines latine et grecque peuvent donner naissance à toute une famille de mots, comme les différentes branches d'un arbre. Le grec et le latin ont une origine commune, la langue indo-européenne. Certains mots ont d'autres origines que le grec et le latin.

Aussi, la complexité du vocabulaire médical s'observe au niveau morphologique comme nous le montrons dans les points qui suivent :

3.2.2 Les mots composés

La composition est la formation des mots qui consiste à associer deux ou plusieurs lexèmes pour former un nouveau lexème. Elle se divise en deux types : composition savante et composition non savante. A ce propos, « Pour décrire de façon précise les locutions, il faut tout d'abord s'intéresser à leur construction interne. Le vocabulaire médical comporte toutes sortes de locutions, notamment les noms composés qui ont des constructions différentes et variées, mais qui répondent aux normes grammaticales de la combinaison » (Chebouti 2014 :161).

La composition nominale est très importante dans le vocabulaire médical. Elle est le fait d'assembler deux ou plusieurs mots simples ou composés pour former de nouveaux substantifs.

On distingue trois types de mots composés :

3.2.2.1 Mots composés savants

La majorité des mots composés savants sont des locutions nominales. Ils constituent une énorme partie du vocabulaire médical, ces mots sont le résultat de la juxtaposition de deux ou plusieurs mots d'origine grecque ou latin.

Il y a deux types des mots composés savants, le premier contient des mots soudés c'est-à-dire formés de deux bases nominales (nom+nom) ; mot composé : mot simple (sens) + mot simple (sens).

Les exemples ci-dessous montrent les bases nominales fondées de deux termes indépendants :

Traumatologie : traumato (blessure) + Logie (science).

Urologie : uro (urine) +Logie (science).

Pathologie : pathos (maladies) +Logie (science).

Le deuxième type de mots est formé de deux termes autonomes séparés par exemple :

Arythmie sinusale,

Atrésie pulmonaire

3.2.2.2 Mots composés non savants

Les mots non savants se forment souvent à partir des mots courants d'origine française tel que : *médecin conseil, effet retard, insuline retard...*

3.3 Natures de composition

3.3.1 Cas de l'ellipse

Linguistiquement l'ellipse est une sorte de construction qui compte sur la suppression d'une ou plusieurs graphies dans une phrase afin d'abrégé le discours. Dans ce genre de construction, le substantif possède le sens générique et l'adjectif porte le sens discriminant de la séquence.

Par exemple : le nerf sciatique (sciatique : adjectif) sera le sciatique (substantif).

3.3.2 Cas de la siglaison

La siglaison est une forme de troncation d'une seule forme graphique du mot. Elle est dénommée, au sens large, une abréviation (Boulangier 1978). La siglaison est le processus de formation d'un sigle. Autrement dit, la réduction d'un mot ou d'un groupe de mots à des initiales. Elle peut s'effectuer de différentes façons, ce qui se traduit par plusieurs désignations. Lorsque l'unité monolexicale est représentée par l'unique lettre initiale, on la dénomme sigle simple (Larousse 1976). Par exemple (OMS) Organisation Mondiale de la Santé. Lorsqu'elle est représentée par la lettre initiale suivie d'une ou de plusieurs lettres de ce même mot, on la dénomme un sigle composé (Le Petit Robert 1990).

Les langues de spécialité, précisément la langue médicale, considèrent la siglaison comme un phénomène propre. Les savants utilisent la siglaison pour réduire les séquences longues, L'IVG signifie en cardiologie *insuffisance ventriculaire gauche*

3.3.3 Cas de l'acronymie

L'acronymie est un genre d'abréviation d'un groupe de mots, elle se forme par leurs premières lettres, ils se prononcent comme un mot simple et non pas lettre par lettre en prenant l'exemple de l'acronyme (SIDA) qui signifie Syndrome d'Immuno- Déficience Acquise.

En médecine, l'acronyme est utilisé sans des expressions explicatives cependant il est bien interprété par les interlocuteurs spécialistes.

3.3.4 Cas de la dérivation

La dérivation est le fait de former des nouveaux mots. Elle consiste à greffer un morphème supplémentaire en ajoutant un suffixe et un préfixe d'un mot sur une base (racine). Le radical est l'origine de la famille des mots qui en dérivent.

3.4 Analyse des composantes du mot

3.4.1 Analyse de la racine

La classification des racines permet d'établir des classes sémantiques du vocabulaire médical. A partir notre observation, on note que la racine peut être :

- Un organe comme la racine *cardi* qui signifie *cœur*.
- Une partie d'un organe par exemple *kérato* qui signifie *cornée oculaire*.
- Une fonction : la racine *électro* qui signifie *activité électrique*.
- Une pathologie : hémopathie.
- Couleur : la racine *cyano* qui signifie *bleu*.
- Un état comme *erythro* qui veut dire *rouge*

On trouve que la racine porte une signification lorsqu'on ajoute un préfixe ou bien un suffixe au radical ou encore par la juxtaposition de deux racines. De ce fait, la signification réside dans les noms des maladies.

On peut identifier une maladie lorsqu'on ajoute un préfixe à la racine : des mots composés d'un préfixe et une racine comme : hypothermie, anesthésie. Par exemple le terme *polyarthrite* qui est composé par le radicale *arther* qui signifie *inflammation simultanée* de plusieurs articulations.

On peut identifier la maladie lorsqu'on ajoute un suffixe significatif à la racine. Par exemple à partir de la racine *arther* qui signifie « articulation », on peut extraire les noms des maladies : arthrose, arthralgie. En effet, l'ajoute d'un suffixe « algie » exprime la douleur de l'articulation.

Des mots formés à partir de deux racines : en prenant l'exemple suivant : Coxarthrose, rhinopharyngé.

On pourrait aussi parler de l'accumulation quand la racine comporte à la fois un préfixe et un suffixe. Le terme *Hyperglycémie*.

Hyper : préfixe qui signifie augmentation

Gly : radical qui signifie glucose

Emie : suffixe qui signifie sang.

On déduit qu'à partir d'une seule racine, on obtient hormis que les mots qui ont une relation avec laquelle on peut illustrer cette recherche par l'exemple suivant : les noms des maladies sus dessous sont liés avec la racine « hépato ». Hépato veut dire « foie ». L'ajout d'un suffixe : hépatomégalie, hépatite, hépatalgie, hépatectomie, hépatome, hématoxose, hépatotoxicité, hépatologie, Hépatocyte, hépatosplénomégalie, hépatopathies. Aussi par la juxtaposition de deux racines : Hépato biliaire, hépato gastro, hépato jugulaire, hépato pancréatique, hépatorénal.

Cette analyse nous mène à relever les noms des maladies à partir d'une racine liée à un préfixe ou à un suffixe. Donc la racine commune qui constitue le support de sa signification. Pour illustrer notre recherche, nous prenons les exemples suivants :

CARDIOMEGALIE		CARDIOPATHIE	
Card (-) : cœur	(-)Magalie : grand	Card (-) : cœur	(-)pathie :maladie
Racine	suffixe	Racine	Suffixe
Accroissement de la taille du cœur		Ensemble des maladies du cœur	

Tableau 4 : Nom de maladie fait de racine et de suffixe

3.4.2 Analyse de préfixe

Le préfixe est un affixe qui se place devant un mot pour constituer avec lui un nouveau mot, appelé dérivé. (A la différence du suffixe, le préfixe ne modifie pas la catégorie grammaticale du mot base (Larousse). Le préfixe est un élément qui se place au début d'un mot pour former des nouveaux mots possédant de sens différents. Dans les exemples suivants, le préfixe se place devant un radical ou un suffixe :

DYSPNEE		BRADYCARDIE	
Dys (-) : difficulté	(-) pnée : respiration	Brady(-): ralentissement	card (-) : cœur
Préfixe	suffixe	Préfixe	Racine
Difficulté respiratoire		Ralentissement de rythme cardiaque	

Tableau 5 : Nom d'une difficulté malative construit d'une racine et d'un suffixe

Le préfixe lié à un membre :

Les termes auxquels on rajoute le «a» désignent la privation ou l'absence comme *anomalie* et *aménorrhée*, etc. Le «a» privatif est ajouté parfois à des bases savantes pour désigner des états pathologiques comme *aboulie* et *anesthésié*, etc.

3.4.3 Analyse du suffixe

Le suffixe est un élément qui se trouve toujours à la fin d'un radical afin de former des nouveaux mots dérivés, il indique une action, une fonction ou un état.

HEPATIE		GASTRALGIE	
Hépato (-) : foie	(-) ite : inflammation	Gastro (-) : estomac	(-)algie : douleur
Racine	suffixe	Racine	Suffixe

Tableau 6 : Nom médical indiquant un état

La classification des suffixes spécialisés permet d'établir des classes sémantiques du vocabulaire médical.

1- Le suffixe *-ite* veut dire inflammation. On estime que le suffixe *ite* est employé au domaine des maladies inflammatoires tel qu'appendicite. Gastrite. Hépatite. Méningite. Ce suffixe est toujours rattaché à une racine : la kératite désigne l'inflammation de la cornée.

2- le suffixe *Ome* signifie tumeur.

Le terme *adénome* veut dire tumeur d'une glande. Par exemple *adénome de prostate*. On note que le suffixe *Ome* existe dans les noms de maladies cancéreuses comme *lipome, Fibrome, lymphome, hématome, neurinome*.

Donc, les unités qui sont liées au suffixe *Ome* indiquent où se situe la tumeur.

3-Dans les termes gastralgie, arthralgie, otalgie, analgie, cardialgie, céphalalgie, cervicalgie, ostéalgie, on remarque que ces unités possèdent le même suffixe *algie*. Cela exprime que l'ajout de ce suffixe est lié aux racines pour fournir le sens de douleur d'un organe ou partie d'un organe. Par exemple *Otalgie* désigne *douleur de l'oreille*.

4- Le suffixe *urie* est souvent ajouté à des bases savantes pour désigner l'état des urines. On trouve dans le domaine urologique les pathologies qui contiennent le suffixe *urie* comme *anurie, urgenturie, hématurie, gloyruée, protuneruré*. Sachant qu'anurie veut dire *absence des urines*.

5- Les suffixes *hémi* désigne *sang*, et le suffixe *ragie* qui désigne *écoulement* s'applique aux maladies d'hématologie. A titre d'exemple hémorragie, glycémie, ischémie, urémie, anémie. Quant à *rragie*, on a *hémorragie*, *rectorragie*, *artériorragie*, signifient *hémorragie interne*.

Donc, si l'on ne prend que l'exemple des maladies, ces dernières s'identifient clairement en partie par leurs suffixes.

6- Le suffixe *Ose* signifie *état*. Comme dans les termes hémato**se**, cirrho**se**, carcoido**se**, arthro**se**, tuberculo**se**...

On constate que le suffixe *-ose* sert à former des noms de maladies chroniques non inflammatoires. *Nécrose* est une forme de dégât cellulaire qui mène à la mort prématurée et non programmée des cellules dans les tissus ; *Cirrhose* affection dégénérative et fibreuse du tissu hépatique.

Ectomie = ablation = ablation d'un organe

Tomie = trachmoie.

Contrairement aux suffixes, les préfixes ont souvent une signification non spécialisée comme *a-* et *ab-*. Ils sont ajoutés à des racines savantes ou populaires ; *uleur*. La racine qui couramment le précède désigne à quel endroit se situe l'action.

3.5 Classification du corpus par catégories (ou domaines)

Nous déduisons que les préfixes existent dans la langue générale. Par exemple on peut employer le préfixe hydro dans la langue générale, hydrofibe par contre les suffixes on les trouve dans la langue spécialisée. On peut classifier quelques suffixes selon les domaines de la médecine.

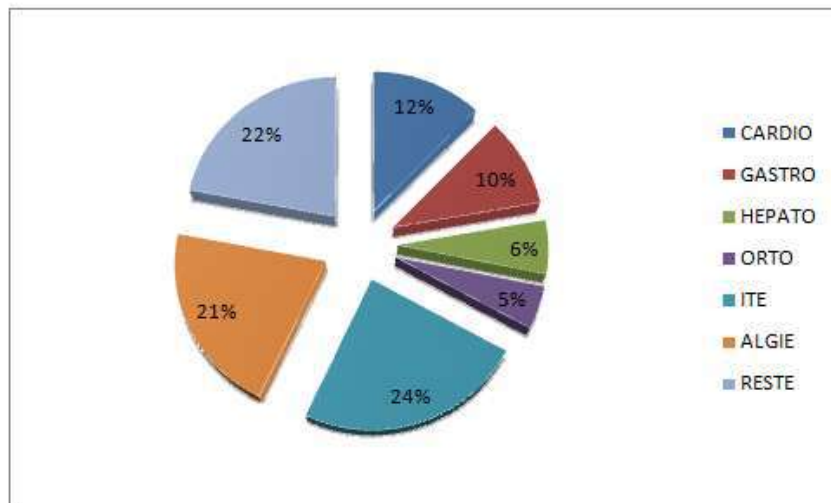
- Les maladies inflammatoires : se sont les termes qui se terminent par le suffixe *ite*.
- Les maladies chroniques non inflammatoires : se sont les termes qui se terminent par le suffixe *ose*.
- Les maladies cancéreuses : se sont les termes qui se terminent par le suffixe *ome*.
- Les maladies hématologie : se sont les termes qui se terminent par le suffixe *ragie*.
- Les maladies urologiques : se sont les termes qui se terminent par le suffixe *urie*.
- Le domaine de la thérapeutique: se sont les termes qui se terminent par le suffixe *thérapie*.

On peut classer les maladies en catégories selon les radicaux par exemples :

- Tous les noms des maladies cardiaques ayant le radical *cardio*.
- Les noms des maladies orthopédiques ayant le radical *arther*.
- Les noms des maladies hépatiques ayant le radicale *hépto*.

3.6 Des statistiques représentant l'ensemble du corpus en question

Le nombre des éléments en terminologie médicale est fini, ils sont déterminés par le radical qui est la partie centrale du mot. Son sens est précisé par un affixe. Le nombre de vocabulaire médical est environ 1500 et sur l'ensemble de 500 mots médicaux, on a choisi six domaines médicaux pour établir des statistiques en *cardio*, en *ite*, en *hépto*, en *gastro* et en *ortho*.

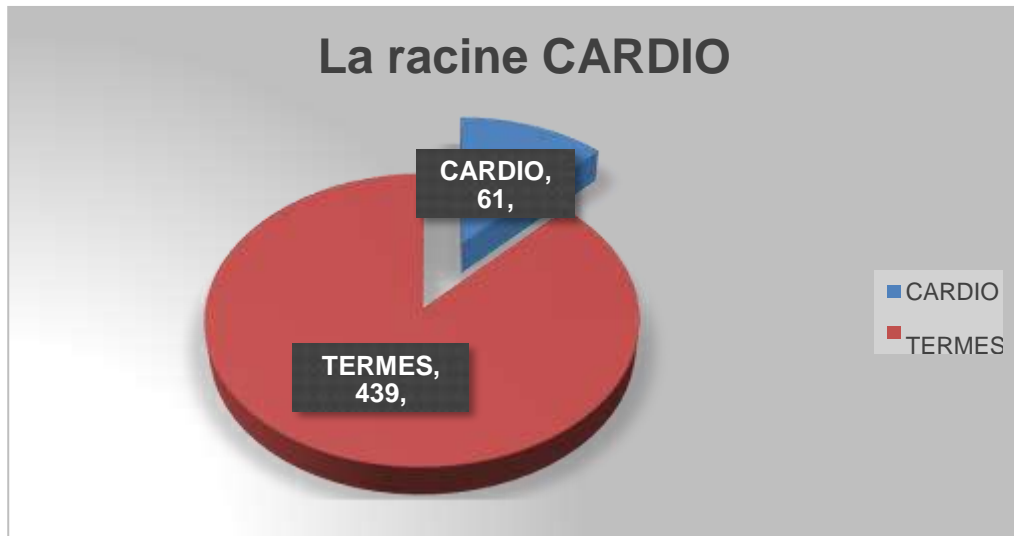


Graphique 1 : Termes médicaux par catégories malatives

Le graphique sous dessus représente les 500 termes médicaux, nous avons choisi 390 termes qui appartiennent aux domaines d'orthopédie, de cardiologie, de gastrologie, d'hépatologie.

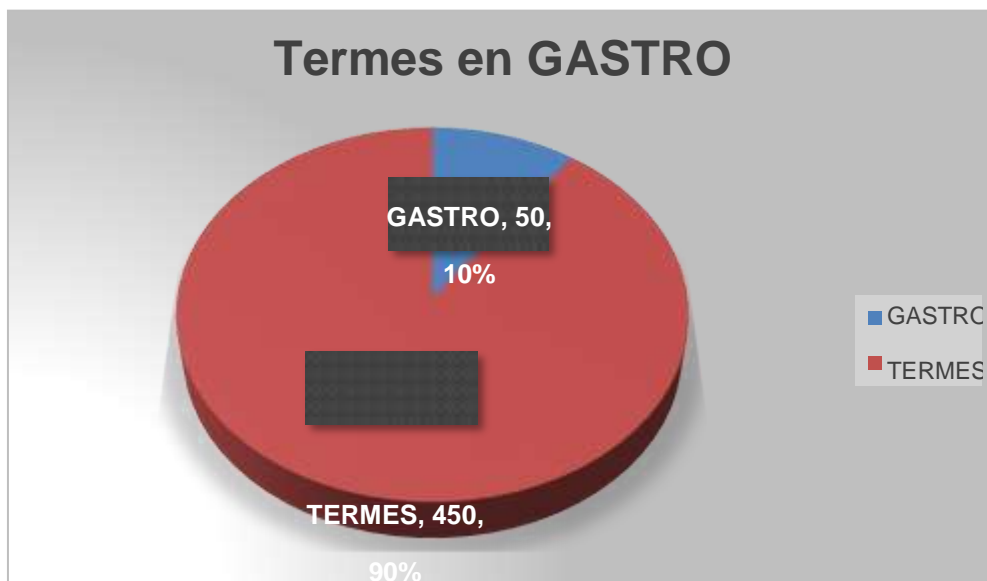
Parmi cette liste, nous trouvons :

- En termes de radical,
- 61 termes en *cardio*
 - 50 termes en *gastro*
 - 30 termes en *hépto*
 - 24 termes en *ortho*
- En termes de suffixe,
- 120 termes en *ite*
 - 105 termes en *algie*



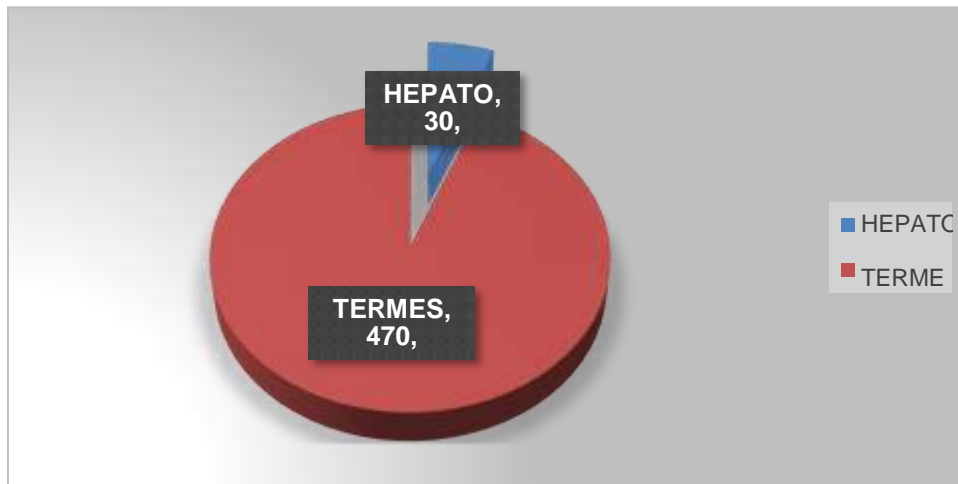
Graphique 2 : Termes médicaux contenant la racine *cardio*

Commentaire : On note que parmi les 500 termes, il y a 61 mots qui appartiennent au domaine de la cardiologie. Donc 12% des termes de vocabulaire médical ont le radical *cardio*.



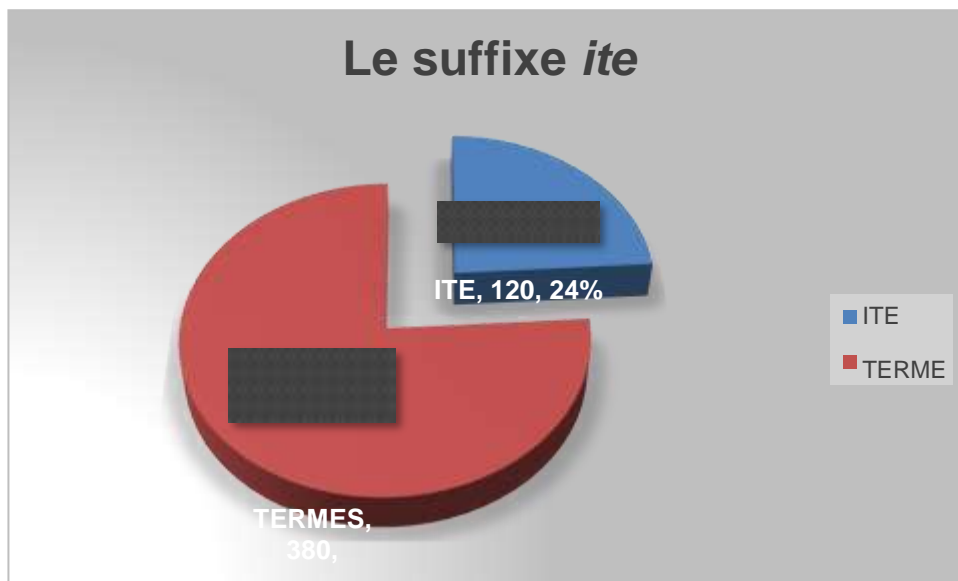
Graphique 3 : Termes médicaux contenant la racine *gastro*

Commentaire : Nous remarquons que 10% des mots comporte le radical *gastro* soit 50 mots appartenant au domaine de gastrologie.



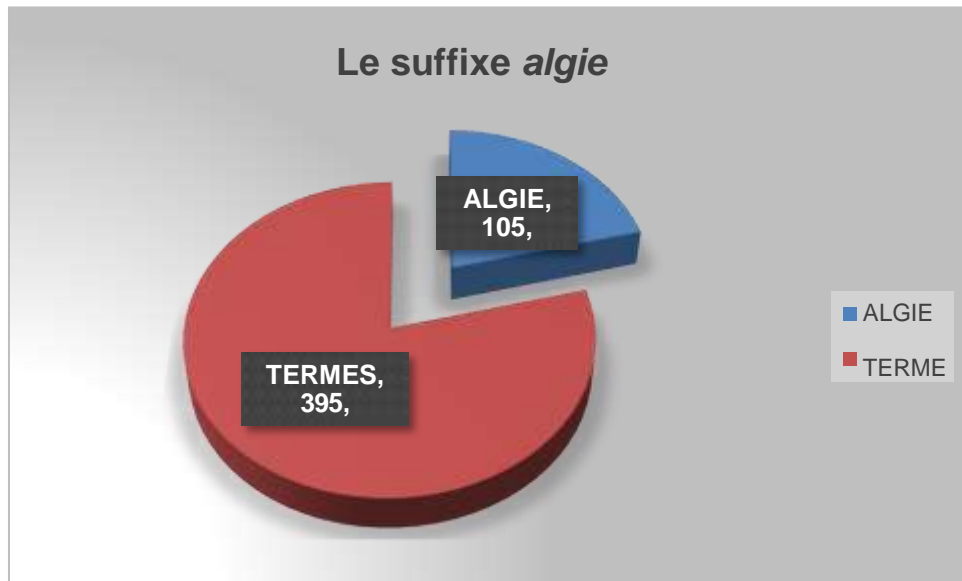
Graphique 4 : Termes médicaux contenant la racine hépatO

Pour ce qui est de la racine hépatO, nous trouvons 30 mots, soit 6% des termes.



Graphique 5 : Termes médicaux contenant le suffixe ite

Commentaire : Le graphique montre un nombre de 120 mots se rapportant aux maladies, soit 24% des mots.



Graphique 6 : Termes médicaux contenant le suffixe *algie*

Commentaire : Il s'agit de 105 termes du vocabulaire médical, soit 21% des mots.

3.7 Résultats du corpus

Ces mots ont été forgés à partir d'une racine, grecque ou latine (plus souvent grecque que latine), à laquelle ont été éventuellement rajoutés soit un préfixe, soit un suffixe, soit les deux. Il s'agissait donc une forme de dérivation dont le morphème affixal rajoute à la base un nouveau sens.

D'autres cas de termes médicaux ont été le résultat d'une addition, d'une forme composée, de deux ou plusieurs radicaux. Nous pourrions synthétiser ce qui suit :

- Chaque racine possède une seule signification, qui permet de construire un ensemble des nouveaux termes de la même famille grâce à l'addition d'un suffixe ou un préfixe :
- Le classement des termes par catégorie se réalise selon les mots construits à partir de la même base. Ces mots ont une relation sémantique et morphologique (dérivation, composition) ;
- L'unité de sens du mot qui compose le terme médical peut être une radicale ou un suffixe. Elle est celle qui détermine dans quelle catégorie se classent les mots ;

- Le nombre de lexique médical est limité et prédéfinis ;
- Les préfixes ne changent pas le sens de terme d'à part entière, il peut exprimer l'opposition, l'accompagnement, le degré (haut ou bas), la masse (manque, absence ou excès), ...

Conclusion

En conclusion, les termes médicaux se sont des unités lexicales engendrées suite à l'ajout des préfixes et des suffixes. Ces derniers sont définitoires pour l'obtention du classement sémantique et morphologique. Ils donnent lieu à des catégories de mots : les suffixes appartiennent aux concepts spécialisés alors que les préfixes sont des unités lexicales appartenant à la langue générale. Mais dans le domaine médical, les suffixes donnent aux mots le caractère maladif alors que les préfixes donnent le genre thérapeutique.

Conclusion générale

L'objectif principal de cette recherche était d'accéder à une compréhension plus aisée du vocabulaire médical afin d'avoir une communication plus qualitative entre les professionnels de la santé et de faciliter l'apprentissage et la mémorisation des termes médicaux chez les étudiants en médecine et ceux de paramédical.

La langue de spécialité se caractérise par un vocabulaire spécifique ce qui explique que le langage médical est strictement scientifique. Pour élaborer notre sujet, nous avons mis en évidence les volets de la recherche, le vocabulaire médical, le savoir étymologique et la sémantique. Nous avons appuyé sur l'impact de la connaissance étymologique, comme atout, dans l'acquisition et la familiarisation avec les termes médicaux puisque ces derniers ne proviennent pas d'une même source, même langue.

Il s'avère que la langue médicale est une langue métisse. Sa formation se réalise grâce aux procédés qui permettent d'ajouter, d'unir, de supprimer et d'assembler des unités autonomes pour obtenir des unités supérieures significatifs.

L'étymologie du vocabulaire médical, en grande partie, tire ses origines du grec et du latin. De son tour, la sémantique, lexicale, est une partie prenante car elle devrait intervenir afin de dévoiler les sèmes pris dans le processus de construction de sens car les unités composantes du vocabulaire médical ne viennent bien toutes de la même source. L'étude morphologique nous a permis de décrire les processus de la formation du vocabulaire médical, la composition et la dérivation des unités font de ce vocabulaire un langage hybride. Les termes médicaux se sont des unités lexicales engendrées suite à l'ajout des préfixes et des suffixes. Ces derniers sont définitoires pour l'obtention du classement sémantique et morphologique. Ils donnent lieu à des catégories de mots : les suffixes appartiennent aux concepts spécialisés alors que les préfixes sont des unités lexicales appartenant à la langue générale. Mais dans le domaine médical, les suffixes donnent aux mots le caractère maladif alors que les préfixes donnent le genre thérapeutique.

Le travail entrepris s'est focalisé sur un répertoire médical de 500 termes médicaux d'Evlyne BERDAGUE-BOUTET (2015) intitulé *Anatomie et vocabulaire médicale* et qui, à travers lequel, nous avons procédé à une analyse morphologique et dérivationnelle afin de savoir l'origine des unités constitutives de ces termes. Le latin et

le grec sont omniprésents et sont accompagnés des affixes qui modifient, ajoutent, catégorisent, ... ces mots. Autrement dit, ils exercent des fonctions sur eux.

L'apprentissage du vocabulaire médical nécessite d'une part la connaissance étymologique des radicaux en plus des affixes pour pouvoir connaître l'effet de leur association sur le plan de la signification. D'où le travail a procédé à des catégorisations sur les niveaux des affixes et a donné lieu à des classes sémantiques du vocabulaire médical. Nous avons déduis que la racine est souvent la base autour duquel le sens est géré par les affixes comme le cas de *cardio* en *cardiovasculaire*, *cardiaque*, *cardiologie*, *cardiologue*. Cela aide ou permet la reconnaissance automatique des termes médicaux.

Les résultats montrent qu'après l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe à une base radicale sur l'ensemble des termes médicaux permettront d'indiquer une action, une fonction ou un état comme le cas des noms de maladies qui se terminent par le suffixe *algie*. Ces dernières signifient donnent le sens de *douleur* ou de *souffrance*. Par contre, les préfixes n'ont pas un grand rôle à exercer sur l'ensemble des termes médicaux car ils manifestent par leur sens de langue générale.

En matière de forme, les termes médicaux sont le résultat de l'addition d'un préfixe ou d'un suffixe, grec ou latin, ou encore d'une base avec une autre tandis que leur signification est du ressort du suffixe et de la racine qui montrent les caractères des maladies.

Au cours de cette tentative de recherche, il était difficile de généraliser la règle pour simplifier et faciliter l'apprentissage de ce vocabulaire médical aux apprenants puisque certains mots font l'exception telle que le suffixe *logue* qui n'indique pas toujours quelle maladie comme à titre d'exemple *pédiatre* qui s'occupe d'une catégorie de personnes, les enfants, sans indication précise de quelle maladie ou organe. Nous pensons que ce volet de mots médicaux constitue un corpus et un cas d'une future étude.

Il est à noter que, d'un point de vue d'ordre méthodologie, l'étude n'a pas couvert une partie prenante dans le vocabulaire médical car les noms relatifs aux médicaments n'ont pas figuré dans le corpus. De même, les termes correspondant aux composants des médicaments, se trouvant généralement dans les prospectus, pourraient cerner cette

approche d'étude et serviraient davantage de renseignements en termes de processus de construction de la signification dans le cadre restreint du langage médical. Ces deux lacunes vont constituer pour nous, nous l'espérons dans le cadre d'une formation doctorale, un projet de thèse de doctorat ou en forme de sujets d'articles scientifiques.

Références bibliographiques

Ouvrages et articles :

- Berdague-Boutet, E. (2015). *Anatomie et vocabulaire médicale, lexique du vocabulaire médical*. Paris.
- Corbin. (1999). *Acquisition automatique de connaissances morphologiques sur le vocabulaire médicale, Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Paris.
- Denis, c. (2008). *Médecine et étymologie, La Lettre du Cardiologue*. Paris.
- Dominique, M. (2009). *Aborder à la linguistique. Analyse de discours*. Paris : Seuil.
- Dortier, J.-F. et Journet, N. (2015). *Les clés du langage, D'où vient le sens des mots*. Paris : Seuil.
- Grabr, N et Zweignbaum, P. (1999). *Acquisition automatique de connaissances morphologiques sur le vocabulaire médical, Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Paris.
- Guillan, G. (2011). *Le vocabulaire médical Approche par l'étymologie. IFSI Charles FOIX*.
- Kortas,J. (2009). *Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du concept*. *Meta* Vol. 54, n°3, pp- 533–550.
- Mangiante, J-M et Parpette, C. (2004). *Le Français sur objectif spécifique, de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris : Hachette.
- Richer, J.-J., (2008). *Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ?* In *Synergies Chine* n° 3 – 2008, pp. 15-30.
- Rouleau, M. (1995). *La langue médicale : une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction*. *TTR*, 8(2), 29–49. <https://doi.org/10.7202/037216ar>
- Sournia, J-C. (1994). *Les phases évolutives du vocabulaire médical français, Terminologie médicale et étymologie*. Vol .46, n° 1, pp. 692-700.
- Thieulle,J,(2018). *Compréhension et maitrise du vocabulaire médical et infirmier - A l'usage des futurs professionnels*. Lamarre.
- Zumthor, P. (1958). *Errance et transgressions dans une destinée d'historien, analyse des significations lexicales*. Vol. 38, n°1.

Mémoires et thèses :

- Hanana, H et Soltani, R. (2018). *Besoins langagiers en français médical : cas du personnel paramédical de l'établissement Public Hospitalier BEN AMOR Djilali d'El- Oued*. Mémoire de Master, Université d'El-Oued.
- Fertouni, F. (2013). *Etude terminologique des écrits scientifiques d'expression française*. Mémoire de master, Université Kasdi Merbah Ouargla.
- Kathleen, W. (2018). *Contribution de la connaissance des racines latines et grecques à la compréhension en lecture des élèves de 6ème année du primaire*. Mémoire de master, Université de Québec.
- Chebouti, R. (2014). *Le vocabulaire médical du point de vue des trois fonctions primaires*. Thèse de doctorat, Université Paris XIII.

Dictionnaires :

- Dubois, J. *Dictionnaire étymologique et historique du français*. Larousse Paris, 2001.
- Cheriguen, F. *Toponymie des lieux habités*. Ed. Dar El Ijtihad, Alger, 1994.

Annexes

A- Corpus

Le listage suivant est un répertoire de radicaux et d'affixes, relevant de l'ensemble du vocabulaire médical. Les listes proposées présentent les constituants qui permettent la formation des termes médicaux dénotant les maladies, les parties relatives aux organes concernés, les disciplines médicales et les dénominations des spécialistes. Ce corpus rentre dans le cadre des langues de spécialités, la langue médicale.

Le document propose des listes : les radicaux, les préfixes, les suffixes et un exemple relevant du domaine de la médecine. Sachant que sur le plan sémantique les préfixes n'expriment rien comme signification en médecine.

Radicaux

acro : extrémité
adéno : ganglion glande
angio : vaisseaux, articulation
audi : audition bio vie
broncho : bronche
bucc : bouche
cardi : cœur
cèle : cavité
cephale : tête
cervi : cou
cholé : bile
chondre : cartilage
chrono : temps
cox : hanche
cyst : vessie, poche
cyto: cellule
derm : peau
électr : activité électrique
enter : intestin
ergo : travail, action
érythro : rouge
gastro : estomac
gène : qui engendre
gloss : langue
graphie : enregistrement graphique
hémo : sang
hépa : foie
histo : tissu
hydro : eau
leuco : blanc
lipo : graisse
lyse : dissolution, dissociation
men : mensuel, règles
morpho : forme

myco : champignon
myo : muscle
néphro : rein
neuro : nerf
ose : état inflammatoire (ou sucre lorsqu'il est suffixe)
ot : oreille
pan : tous
pare : accouchement
phléb : veine
pneum : air, respiration
psycho : activité mentale
pyo : pus
pyro / pyrét : fièvre
quadra : quatre
rachis : colonne vertébrale
radio : rayon
rhée : écoulement
rhin : nez
rragie : écoulement sanguin avec idée de jaillissement
salping : trompe
scléro : dur somie, somato, some
somie : corps
spasme : contracter
splen : rate
spondyle : vertèbre
stéa : graisse
tétra : quatre
therme : chaleur
trope : affinité, tour

Préfixes

allo : autre, contraire
anti : contre
auto : soi - même
brady : lent
co : avec
dia : à travers
dys : difficulté
en : dans
endo : interne, à l'intérieur
épi : dessus, sur
eu : normal, bien
exo : extérieur
extra : hors de
hémi : moitié
homéo : semblable
inter : entre
iso : égal

mégalo : grand
méso : milieu
micro : petit
mono : seul
multi : nombreux
néo : nouveau
para : idée d'imperfection, auprès, contre, opposition, presque, à travers, hors de
péri : autour
pollaki : souvent
poly : nombreux, beaucoup
post : après
pré : avant
sub : au-dessous
sus : au-dessus
trans : à travers
yoligo : peu

Suffixes

algie : douleur
ectomie : ablation
émèse : vomissement, émission par la bouche
gène : qui engendre, qui produit
iatre : qui soigne
ite : inflammation
léptique : mince, faible, qui affaiblit
logie : science
logue, logiste : spécialiste
oïde : qui à la forme de
ome : idée de tumeur
pathie : maladie, affection
pénie : pauvreté, diminution
phile : qui aime
phobe : crainte, peur de
plégie : paralysie
pnée : respiration
poièse : idée de formation
scopie : visualisation, voir
stase : arrêt
stomie : abouchement (bouche)
thérapie : traitement
tomie : incision, section

B- Exemples (termes médicaux formés à partir de ces listes)

Termes médicaux	Significations
Somnifère	Médicament qui provoque le sommeil.
radiothérapie	traitement locorégional qui utilise des rayons pour détruire les cellules cancéreuses
Dermatologie	Science qui s'intéresse l'étude à de la peau, des cheveux, des poils et des ongles ainsi qu'à la prévention, au diagnostic
Pédiatrie	assure la prise en charge globale de l'enfant.
ophtalmologie	spécialité médico-chirurgicale et optique, traite de l'anatomie, de la physiologie et des affections de l'œil.
antalgique	Médicament qui supprime la douleur par action périphérique sans provoquer une perte de conscience
L'endoscopie	C'est un examen qui permet de visualiser les parois du colon interne grâce à l'introduction de coloscope.

Le sujet du présent travail aborde l'impact de la connaissance étymologique dans la compréhension du vocabulaire médical. Le travail rentre dans le cadre de la langue de spécialité et destiné en premier lieu aux apprenants du domaine technico-médical. En effet, la composante linguistique est fortement présente en tant que partie composante dans la construction des mots dont la longueur de certains noms de médicament, de traitement ou encore de technique médicale fait preuve. Nous voudrions à travers cette étude montrer la morphologie des mots de la langue médicale en matière de construction de la signification et, dans une visée purement didactique, nous voudrions aussi faciliter l'apprentissage de cette langue par l'explication de son processus de construction. Nous avons fait appel à un corpus de 500 mots médicaux tirés de l'ouvrage intitulé *Anatomie et vocabulaire médicale* d'Evelyne BERDAGUE-BOUTET (2015). Ce choix de corpus sert d'assise linguistique afin de décrire le fonctionnement du processus de signification. Dans son ensemble, cette tentative de recherche descriptivo-analytique part de la connaissance étymologique et vise de développer une compétence sémantique.

Mots clés : Vocabulaire médical, Morphologie, connaissance étymologique, compétence sémantique, processus de signification.

